



URBAN CROSS GRENOBLE
31 mars 2019
Bulletin d'inscription ADULTE

Bulletin à retourner :

- Par courrier avant le 29 mars à l'adresse suivante :
Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique
97 galerie de l'Arlequin
38100 GRENOBLE
- Lors de la permanence tenue au siège de la Régie de quartier du 25 au 29 mars (17 galerie de l'Arlequin)
- Sur place, le dimanche 31 mars 2019 sur le stand d'inscription au plus tard à 10 h 00 (dans la limite des places disponibles.)

Nom :

Prénom :

Ville :

Code Postal :

.....

Homme : Femme :

Date de naissance : / /

Email :

Téléphone :

.....

Numéro de licence :

.....

Club :

Pour les mineurs de 16 ans :

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) autorise mon enfant

..... à participer à la course marche (cocher la case)

Email : Téléphone :

Epreuve :

10 km

5km

Marche (5 €)

Tarifs : inscription avant le 28 février : 5 € A partir du 1er mars : 8 €

Inscription avec achat d'un tee shirt : 13 € sans limite de date et jusqu'au jour de la course sous réserve des tailles disponibles le jour J. Tee shirt à récupérer le 31/03/19.

taille S

taille M

taille L

taille XL

Pour les coureurs, joindre obligatoirement un certificat médical daté de moins d'un an autorisant la course à pied en compétition ou une copie de la licence FFA, FFCO, FFPM, FFtri, UNSS ou UGSEL.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de « Régie de Quartier Villeneuve - Village Olympique »

Le participant s'engage à respecter le règlement de l'épreuve disponible sur le site :

www.urbancrossgrenoble.fr

Date

Signature